



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BERTRANGE	SEANCE PUBLIQUE DU 29 NOVEMBRE 2024 <i>Date de l'annonce publique : 22.11.2024</i> <i>Date de la convocation des conseillers : 21.11.2024</i>
<i>Présents:</i> Mme Monique SMIT-THIJS, bourgmestre, MM. Youri DE SMET et Frank COLABIANCHI, échevins MM. Frank DEMUYSER, Guy WEIRICH, Marc LANG, Roger MILLER, Mme Francine MORO-OLIVEIRA COSTA, Mmes Gabriella DAMJANOVIC, Yolande SCHUSTER, Nadine PHILIPPE, conseillers, M. Georges FRANCK, secrétaire <i>Excusés :</i> M. Marc RAUCHS, conseiller, Mme Nadine SCHARES, conseiller, a donné procuration à M. Guy WEIRICH, conseiller, pour voter en son nom (sauf pour les points 02.A, 07.A et 07.B)	

12. CIRCULATION

12.B.1 AVENANT AU RÈGLEMENT DE CIRCULATION : APPROBATION

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 9 octobre 2014 relative à l'approbation du règlement de circulation de la Commune de Bertrange tel qu'il a été modifié par la suite, approuvé par Monsieur le Ministre du Développement durable le 05.11.2014 et par Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 07.11.2014,

Considérant qu'il y a également lieu de modifier le règlement de circulation en vue de réglementer le stationnement sur la rue de Luxembourg (partie C : tronçon devant les maisons 267 à 305) et sur la rue Gaston Thorn (chemin entre l'Ecole Européenne et le Lycée technique),

Vu l'avis préalable favorable du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics,

Vu l'article 5 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

avec toutes les voix :

1. approuve l'avenant au règlement de circulation modifié du 9 octobre 2014 de la Commune de Bertrange repris en annexe de la présente,
2. transmet la présente à l'approbation de l'autorité supérieure.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 2 décembre 2024

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 29.11.2024 portant approbation d'un avenant règlement de circulation, approuvée par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 30.12.2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 08.01.2025 n°322/24/CR, a été publié et affiché à partir de ce jour.

Bertrange, le 15 janvier 2025




Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire

